

Réf: Dossier N° 120643

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN INSURANCE BROKERS »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, Lot 15, Ilot
02

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/03/2022 reçus par Me SERGE ROUX, et enregistrés le 28/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN INSURANCE BROKERS »

Objet : -LE COURTAGE D'ASSURANCE ET TOUTE PRESTATION LIEE DE CONSEIL AUX SOCIETE D'ASSURANCE ,
-LE TOUT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT POUR SON COMPTE OU POUR LE COMPTE DES TIERS, SOIT SEUL, SOIT AVEC DES TIERS PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETE NOUVELLES, D'APPORT, DE FUSION DE SOCIETE EN PARTICIPATION OU PRISE DE DATION EN LOCATION OU DE GERANCE DE TOUS BIENS OU DE DROITS OU AUTREMENT;
-D'UNE MANIERE GENERALE, IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJET SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, Lot 15, Ilot
02

Dirigeant(s) : M DUVIVIER ALEXANDRE GERARD PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05975 du 05/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29919/GTCA/RC/2022 du 05/07/2022

